

ALUMINERIE D'ALCAN

La création d'emplois coûterait moins cher qu'on ne le croyait

LE SOLEIL

BAIE-COMEAU — Un expert en énergie et en changements climatiques a déboulonné une étude de l'Université Laval sur le coût de l'entente qu'Alcan a signée avec le gouvernement du Québec. Selon Philip Raphals, directeur général du Centre Hélios, la subvention directe assumée par le gouvernement pour les emplois créés dans le projet d'Alcan d'implanter une autre aluminerie au Saguenay-Lac-Saint-Jean serait de 40 000 \$ par emploi par année. Un chiffre très inférieur aux 336 000 \$ par année, sur une période de 30 ans, estimés par le Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (GREEN) de l'Université Laval pour la création de ces emplois.

« On doit distinguer les subventions de l'État, d'une part, et la "subvention indirecte" où, grâce à la structure réglementaire et institutionnelle au Québec, les tarifs payés par une entreprise ne couvrent pas les coûts créés par sa consommation, les coûts additionnels étant supportés par l'ensemble des consommateurs d'électricité », indique M. Raphals, qui dit avoir pour objectif de corriger les faits pour donner une meilleure compréhension des véritables coûts de cette entente. Il a démarré son étude sur des prémisses actualisées.

Selon l'étude de GREEN, les subventions implicites versées par Québec en vertu de l'entente s'élèvent à 3,2 milliards.

Selon M. Raphals, l'étude du GREEN, réalisée en 2006, ne tient pas compte non plus de l'évolution dans le temps du tarif L, payé par les grandes entreprises énergivores. M. Raphals estime que ce tarif L augmentera de 33 % en coûts réels d'ici 2058, année de la conclusion de l'entente Alcan-gouvernement. Il indique aussi que ce tarif augmente plus vite que le tarif moyen.

Le directeur général du Centre Hélios a présenté les conclusions de l'étude, commandée par le CLD de Manicouagan, dans le cadre de la première Conférence sur l'énergie et le développement durable dans l'industrie de l'aluminium (Céddi-Al), à Baie-Comeau.

La conclusion voulant qu'il serait plus payant de vendre l'électricité aux États-Unis plutôt qu'aux alumineries est aussi assombrie par l'étude du Centre Hélios. Il est à peu près impossible selon M. Raphals de comparer les coûts d'une entente à long terme avec ceux entraînés par une présence sur un marché très volatil, où les prix varient aux cinq minutes. Il y aussi le fait que la séparation d'Hydro-Québec en trois entités distinctes modifie l'évolution du coût de l'électricité.

« La méthodologie développée (par le GREEN) en 1991 ne peut être appliquée telle quelle dans le contexte actuel. Les données actuelles empêchent l'application de cette approche », conclut Philip Raphals.